



Changement de statut étudiant à salarié

Par **nathepee**, le **10/12/2009** à **17:19**

Bonjour,

Je suis en France depuis 2003 et j'ai obtenu un Master 2 Banque (bac+5) en 2007. Depuis 2007, j'ai effectué des stages (10 mois) en banque, et missions d'intérim (18 mois) en trésorerie.

Cette année, j'ai payé les impôts pour la 1ère fois.

Actuellement au chômage depuis le mois de septembre, j'ai pu renouveler ma carte de séjour étudiant valable jusqu'à novembre 2010.

Ma question: Je voudrais prendre un avocat pour effectuer un changement de statut d'étudiant à salarié. Ma procédure a-t-elle la chance d'aboutir?

Merci bien.

Par **jeetendra**, le **10/12/2009** à **17:43**

Bonsoir, à quoi ça vous servirait de prendre un avocat pour un changement de statut si vous ne remplissez pas les conditions pour bénéficier du titre de séjour salarié qui par ailleurs n'est pas évident à obtenir en plus, cordialement.